

DES DE SANTÉ PUBLIQUE ET MÉDECINE SOCIALE

# Médecin spécialiste de Santé Publique

---

Référentiels métier et compétences

Conseil National des Universités (CNU) : sections 46.01 et 46.04

Collège Universitaire des Enseignants de Santé Publique (CUESP)

Collège d'Enseignants d'Informatique médicale, bioMathématiques, méthodes en Épidémiologie et  
Statistiques (CIMES)

Collège de Liaison des Internes de Santé Publique (CLISP)

06/12/2010

Les personnes suivantes ont participé à la rédaction du document :

Bruna ALVES DE REZENDE, Ancienne Interne de Santé Publique, promotion 2006 CLISP

Sophie BASTIDE, Interne de Santé Publique, CLISP

Geneviève CHENE, PUPH de Santé Publique, Présidente de la sous-section de CNU 46.04

Jean-Pierre DAURES, PUPH de Santé Publique, Président de la sous-section de CNU 46.01

Amina ETTORCHI, Ancienne Interne de Santé Publique, promotion 2006, CLISP

Jérôme FRENKIEL, PH de Santé Publique, Président du SYNADIM (Syndicat National des Médecins DIM)

José GUERRA, Interne de Santé Publique, Vice-président du CLISP

Clément LAZARUS, Interne de Santé Publique, Secrétaire générale du CLISP

Henri LELEU, Interne de Santé Publique, Président du CLISP

Pierre LOMBRAIL, PUPH de Santé Publique, Président du CUESP

Pauline OCCELLI, Ancienne Interne de Santé Publique, promotion 2005, CLISP

Pascal ROY, PUPH de Santé Publique, Président du CIMES

Alain VENOT, PUPH de Santé Publique

Gwenaëlle VIDAL-TRECAN, MCUPH de Santé publique, CUESP

Merci aux membres du CIMES, du CUESP et collègue du CLISP, ainsi que les enseignants de Santé Publique pour leurs commentaires et relecture, notamment : Frédéric DUGUE, Aurélie BERTAUT et Jacques BOUGUENNEC.

## SOMMAIRE

|   |           |
|---|-----------|
| <b><u>PRÉAMBULE</u></b> .....   | <b>4</b>  |
| <b><u>RÉFÉRENTIEL MÉTIER DU MÉDECIN SPÉCIALISTE DE SANTÉ PUBLIQUE</u></b> .....             | <b>7</b>  |
| <b>FORMATION</b> .....  | <b>7</b>  |
| <b>EXERCICE PROFESSIONNEL</b> .....   | <b>7</b>  |
| <b><u>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES DU MÉDECIN SPÉCIALISTE DE SANTÉ PUBLIQUE</u></b> .....     | <b>8</b>  |
| <b>SOURCE DES DONNÉES</b> .....   | <b>8</b>  |
| <b>DEFINITION DES COMPÉTENCES</b> .....   | <b>8</b>  |
| <b>LES COMPÉTENCES DU MÉDECIN SPÉCIALISTE DE SANTÉ PUBLIQUE</b> .....                       | <b>9</b>  |
| <b><u>LES COMPÉTENCES MÉDICALES DANS LA PRATIQUE DE SANTÉ PUBLIQUE</u></b> .....            | <b>10</b> |
| <b>EXPERTISE MÉDICALE</b> .....   | <b>10</b> |
| <b>COMMUNICATION</b> .....  | <b>10</b> |
| <b>COLLABORATION</b> .....  | <b>11</b> |
| <b>GESTION</b> .....  | <b>11</b> |
| <b>DÉFENSE DE LA SANTÉ</b> .....  | <b>11</b> |
| <b>DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU</b> .....  | <b>11</b> |
| <b>PROFESSIONNALISME</b> .....  | <b>11</b> |
| <b><u>LE TRONC COMMUN DE COMPÉTENCES DU MÉDECIN SPÉCIALISTE DE SANTÉ PUBLIQUE</u></b> ..... | <b>14</b> |
| <b>COMPÉTENCES :</b> .....  | <b>14</b> |
| <b>CONNAISSANCES</b> .....  | <b>16</b> |
| <b>APTITUDES :</b> .....  | <b>20</b> |
| <b>ATTITUDES :</b> .....  | <b>23</b> |
| <b><u>RÉFÉRENTIEL DE FORMATION</u></b> .....  | <b>24</b> |
| <b><u>BIBLIOGRAPHIE</u></b> .....   | <b>25</b> |
| <b><u>ANNEXES</u></b> .....   | <b>26</b> |
| <b>ANNEXE 1 : EXEMPLES ET COMPÉTENCES NECESSAIRES DANS CERTAINS DOMAINES D’ACTIVITE : .</b> | <b>26</b> |
| <b>ANNEXE 2 – CLASSIFICATION DES COMPÉTENCES DE SANTÉ PUBLIQUE DANS LE MONDE</b> .....      | <b>40</b> |

## PRÉAMBULE

La nécessité de garantir sur l'ensemble du territoire l'accessibilité et la continuité des soins nécessaires à la préservation de la santé pour tous a conduit à des modifications substantielles de la formation médicale : augmentation importante du *numerus clausus* et filiarisation des spécialités médicales. Cette filiarisation doit permettre de renforcer le pilotage du flux de diplômés par région et par spécialité. Le postinternat est un élément clef de cette régulation et il doit être aujourd'hui réformé. D'après le rapport de l'IGAS (Inspection Générale des Affaires Sociales) sur le postinternat, cette réforme ne peut se faire sans une révision des maquettes de formation du troisième cycle médical, mission qui a été donnée à la Commission Nationale de l'Internat et du Post-Internat (CNIPI) en décembre 2009.

Une des missions de cette commission est de s'assurer que les formations actuelles de troisième cycle pour chaque spécialité (maquette de diplôme d'Etudes Spécialisées (DES)) permettent l'exercice en pleine responsabilité des médecins spécialistes au terme de l'internat, voire du postinternat. Dans ce cadre, la CNIPI a demandé à chaque sous-section du CNU et aux collèges universitaires de réaliser un référentiel précisant les compétences du médecin spécialiste qui exerce en pleine responsabilité et un référentiel sur la formation des internes permettant d'acquérir ces compétences.

Ce document correspond à la première partie de la demande de la CNIPI : le référentiel métier et de compétences pour les médecins spécialistes de Santé Publique. Il confirme que le médecin spécialiste de Santé Publique exerce une seule et unique spécialité quelles que soient ses modalités d'exercice. Au-delà des domaines d'activité variés, l'exercice professionnel de tout médecin spécialiste de Santé Publique se fonde en effet sur un socle commun de compétences transversales dans la discipline de Santé Publique.

Cette unicité de notre spécialité a été réaffirmée par la directive européenne 2005/36/EC qui reconnaît la spécialité médicale de Santé Publique dans toute l'Europe. Un médecin spécialiste de Santé Publique dans un pays européen voit ainsi sa spécialité reconnue dans l'ensemble des pays de l'Union européenne. **Les activités du cœur de métier de cette spécialité concernent la protection et l'amélioration de la santé de la population, la diminution des inégalités en santé et l'évaluation des besoins des groupes vulnérables.** Cette spécialité est donc essentielle pour la prise en charge des questions de santé en Europe<sup>1</sup>.

En reconnaissant l'équivalence de la spécialité médicale entre les différents pays, cette directive européenne conduit à la question de l'uniformisation des savoirs et à l'adaptation des compétences aux enjeux actuels et futurs. Un standard professionnel d'excellence est nécessaire à la réponse aux enjeux actuels de santé. Les compétences indispensables à tout médecin spécialiste de Santé Publique ont été définies par l'Union européenne des médecins spécialistes (UEMS)<sup>2</sup>. Ces compétences ont également été définies et élargies aux autres professionnels de Santé Publique par l'association des écoles de Santé Publique de la région européenne<sup>3</sup>, de même que par les différents acteurs de Santé Publique au Royaume-Uni (universitaires,

<sup>1</sup> Green paper. On the European Workforce for health, Commission of the European communities, Brussels, 2008

<sup>2</sup> European List of Competencies for Medical Specialists in Public Health. UEMS Section for Public Health, 2001

<sup>3</sup> Provisional lists of Public Health competencies : European Public Health Core Competencies Programme (EPHCC) for Public Health Education, phase 2. Association of Schools of Public Health in the European Region (ASPHER), 2008

agences de santé, associations professionnelles...) sous la responsabilité du ministère de la santé britannique<sup>4</sup>. Les médecins spécialistes de Santé Publique, en tant qu'experts médicaux et professionnels de la spécialité ont été identifiés par l'UEMS comme ayant vocation à piloter les projets de Santé Publique auxquels participent d'autres professionnels<sup>5</sup>.

En France, la Santé Publique est reconnue comme une spécialité médicale depuis la réforme du 3e cycle de 1982 (Loi n° 82-1098 du 23 décembre 1982 relative aux études médicales et pharmaceutiques), mais les compétences attendues du médecin de Santé Publique ont été uniquement définies par les objectifs de formation établis pour la maquette du DES dont la dernière réévaluation date de 1992 (Arrêté du 04 mai 1988 relatif aux diplômes d'études spécialisées de médecine, modifié par l'arrêté du 5 mars 1992, Annexe S), objectifs repris dans les critères de qualification ordinaire.

En ce début de XXI siècle, c'est tout le champ de la Santé Publique qui a fait objet d'une redéfinition, avec la promulgation de la Loi n° 2004-806 du 09 août 2004 relative à la politique de Santé Publique, portant modification du Code de la Santé Publique :

---

<sup>4</sup> Public Health Skills and Career Framework, Multidisciplinary/multi-agency/multi-professional. Public Health Resource Unit (PHRU), 2008

<sup>5</sup> Westerling R. The harmonization of the medical specialty in Public health in the EU countries – a challenge for the profession. Eur J Public Health 2009;19:230-2

Encadré 1. Le champ de la Santé Publique d'après la Loi du 9 août 2004.

Article 2

« I. – L'article L. 1411-1 du code de la Santé Publique est ainsi rédigé :

« Art. L. 1411-1. – La Nation définit sa politique de santé selon des objectifs pluriannuels.

« La détermination de ces objectifs, la conception des plans, des actions et des programmes de santé mis en œuvre pour les atteindre ainsi que l'évaluation de cette politique relèvent de la responsabilité de l'État.

« La politique de Santé Publique concerne :

« 1 La surveillance et l'observation de l'état de santé de la population et de ses déterminants ;

« 2 La lutte contre les épidémies ;

« 3 La prévention des maladies, des traumatismes et des incapacités ;

« 4 L'amélioration de l'état de santé de la population et de la qualité de vie des personnes malades, handicapées et des personnes dépendantes ;

« 5 L'information et l'éducation à la santé de la population et l'organisation de débats publics sur les questions de santé et de risques sanitaires ;

« 6 L'identification et la réduction des risques éventuels pour la santé liés à des facteurs d'environnement et des conditions de travail, de transport, d'alimentation ou de consommation de produits et de services susceptibles de l'altérer ;

« 7 La réduction des inégalités de santé, par la promotion de la santé, par le développement de l'accès aux soins et aux diagnostics sur l'ensemble du territoire ;

« 8 La qualité et la sécurité des soins et des produits de santé ;

« 9 L'organisation du système de santé et sa capacité à répondre aux besoins de prévention et de prise en charge des maladies et handicaps ;

« 10 La démographie des professions de santé. » »

Cette définition du champ de la Santé Publique correspond aux compétences jugées nécessaires pour un médecin spécialiste de Santé Publique.

La réforme actuelle du troisième cycle des études médicales donne l'opportunité de définir du point de vue national les compétences nécessaires aux médecins spécialistes de Santé Publique qui leur permettent d'atteindre et de dépasser le standard européen, tout en intégrant le périmètre voulu par la Loi de Santé Publique du 9 août 2004.

## RÉFÉRENTIEL MÉTIER DU MÉDECIN SPÉCIALISTE DE SANTÉ PUBLIQUE

### FORMATION

La spécialité de Santé Publique est accessible aux médecins en formation initiale par le diplôme d'études spécialisées (DES) de Santé Publique et Médecine Sociale, ou par qualification ordinaire après avoir justifié de l'acquisition de compétences et connaissances similaires à celles acquises à l'issue du DES. Le médecin spécialiste de Santé Publique est ainsi un professionnel de Santé Publique hautement qualifié, initialement formé à la pratique médicale et issu d'un diplôme professionnalisant de troisième cycle de 4 ans. À ce titre, il dispose d'un **double jeu de compétences** : les compétences médicales acquises au cours du 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle des études médicales, complétées au cours du 3<sup>e</sup> cycle, et des compétences spécialisées en Santé Publique acquises durant le 3<sup>e</sup> cycle des études médicales, correspondant au minimum, pour la partie théorique, à un niveau de deuxième cycle universitaire de Santé Publique, voire complétées par une thèse d'université.

### EXERCICE PROFESSIONNEL

Le médecin spécialiste de Santé Publique exerce dans le champ de la Santé Publique. Il réalise ou supervise des actions afin de promouvoir la santé, permettre la prévention et le diagnostic des maladies et assurer une prise en charge globale des problématiques de santé des patients et de leurs aidants, des communautés ou de la population. Il exerce en collaboration avec de nombreux professionnels médecins, ou non-médecins compétents en Santé Publique (économistes, sociologues, mathématiciens, informaticien, informaticiens), favorise le dialogue interprofessionnel en Santé Publique et s'attache au respect des valeurs éthiques auxquelles son activité se réfère (codes de déontologie des professions de santé, chartes d'Ottawa ou de Bangkok, lois de Santé Publique). Son exercice s'inscrit souvent dans quelques domaines particuliers pour lesquels il dispose d'une expertise spécifique, en plus de ses compétences multidisciplinaires.

## RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES DU MÉDECIN SPÉCIALISTE DE SANTÉ PUBLIQUE

### SOURCE DES DONNÉES

Ce travail s'est fondé sur les travaux de l'EUMS, de l'*Association of Schools of Public Health in the European Region* (ASPHER) et du Department of Health britannique auxquels s'ajoutent :

- Les travaux de la Commission Nationale de l'Internat et du Post-Internat (CNIPI) et la journée de formation à l'élaboration des référentiels métiers et compétences du 28 juin 2010 ;
- L'enquête DES 2008-2009 réalisée par le Collège de Liaison des Internes de Santé Publique (CLISP) qui a permis de décrire l'offre de formation et les activités réalisées par les internes de Santé Publique ;
- Le Document de référence en Santé Publique & Médecine Sociale à l'usage des Commissions de Qualification publié par le Conseil National de l'Ordre des Médecins en 2009
- Le référentiel de compétences du C2i publié au Bulletin officiel du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche BO n°15 du 14 avril 2005 p 749-754
- L'analyse des fiches de postes de stages d'internat de Santé Publique
- Les référentiels de l'Association of Schools of Public Health, de la Public Health Agency of Canada et de la Public Health Fondation
- Le référentiel de compétences des professionnels médicaux réalisé par le Royal College of Physicians and Surgeons of Canada<sup>6</sup>

### DEFINITION DES COMPÉTENCES

Dans ce travail, nous avons utilisé la définition d'une compétence de Caspar et Carré<sup>7</sup> :

*« La compétence permet d'agir ou de résoudre des problèmes professionnels de manière satisfaisante dans un contexte particulier, en mobilisant diverses capacités de manière intégrée ».*

Une compétence peut être décrite d'après 3 composantes :

- Connaissances (« compétences conceptuelles » ou « savoirs »)
- Aptitudes (« compétences techniques » ou « savoir-faire »)
- Attitudes (« compétences humaines » ou « savoir-être »)

<sup>6</sup> Frank, JR. (Ed). 2005. The CanMEDS 2005 physician competency framework. Better standards. Better physicians. Better care. Ottawa : The Royal College of Physicians and Surgeons of Canada.

<sup>7</sup> P.Caspar et P. Carré (dir) Traité des sciences et des techniques de la formation 2<sup>e</sup> édition, Paris, DUNOD, 2004.



## LES COMPÉTENCES DU MÉDECIN SPÉCIALISTE DE SANTÉ PUBLIQUE

Le travail collectif d'internes et enseignants sur les référentiels cités nous a tout d'abord permis de répertorier les nombreux domaines d'activité du médecin spécialiste de Santé Publique, sachant qu'au cours de sa carrière, le médecin spécialiste peut être amené à exercer dans plusieurs de ces domaines.

Toutefois, quel que soit le domaine d'exercice considéré, il existe un jeu de compétences de Santé Publique de bases nécessaires à tout médecin spécialiste de Santé Publique. Ces compétences ont fait l'objet de nombreux travaux. Ceux-ci ont réparti les compétences de Santé Publique en différents groupes (Annexe 2).

Ces groupes se retrouvent peu ou prou dans les 5 grands domaines disciplinaires identifiés par le Conseil National de l'Ordre des Médecins en 2009<sup>8</sup>

- **Économie et gestion des services de santé** dont planification, organisation des soins, qualité et sécurité des soins, management, aide à la décision, information médicale, évaluation des interventions, programmes ou services d'une politique visant à améliorer l'état de santé de la population...
- **Épidémiologie, méthodes quantitatives et outils informatiques**, dont biostatistiques, démographie, informatique médicale, méthodes d'évaluation, épidémiologie d'intervention, bio-informatique, recherche clinique...
- **Santé communautaire** dont prévention primaire, promotion de la santé, vaccinations, dépistage, approche par groupe de population, santé internationale...
- **Sciences de l'environnement**, dont hygiène hospitalière, travail et santé, environnement et santé
- **Sciences sociales appliquées à la santé**, dont sociologie de la santé, droit de la santé, éthique médicale, protection sociale, systèmes de santé, politiques de santé...

Ainsi, les compétences d'un médecin spécialistes de Santé Publique peuvent être définies suivant 4 niveaux, en accord avec la vision de l'UEMS<sup>9</sup> :

1. Le panel des compétences spécifiques issu de la formation médicale initiale.
2. Un niveau de base transversal en Santé Publique nécessaire à tout spécialiste de Santé Publique (tronc commun) dont les compétences appartiennent aux cinq domaines disciplinaires ci-dessus.
3. Un niveau d'approfondissement dans des domaines d'activité dans lesquels s'oriente l'exercice du médecin spécialiste
4. L'expertise qui n'est acquise que lors de l'exercice professionnel. Elle porte sur une activité précise et ne fait pas partie des objectifs généraux de la formation médicale de 3e cycle

Le niveau d'approfondissement peut se faire dans de nombreux domaines d'activité de Santé Publique dans lesquels les médecins spécialistes exercent. Les compétences de certains de ces domaines sont détaillées en annexe 1 à titre d'exemple. Certaines ont été volontairement moins détaillées pour ne pas alourdir la lecture de ce document. Ces fiches sont destinées à évoluer et à devenir plus nombreuses.

<sup>8</sup> Document de référence en Santé Publique et Médecine Sociale à l'usage des Commissions de Qualification. Conseil National de l'Ordre des Médecins. Session du 3 avril 2009.

<sup>9</sup> UEMS European List of Competencies for Medical Specialists in Public Health. UEMS section for Public Health 2001. (<http://admin.uems.net/uploadedfiles/869.doc>)

## LES COMPÉTENCES MÉDICALES DANS LA PRATIQUE DE SANTÉ PUBLIQUE

Les compétences suivantes font partie du champ de compétences apportées par la formation médicale. Cette formation exigeante et très sélective fait qu'un médecin spécialiste de Santé Publique a le potentiel pour maîtriser de multiples domaines de compétence et lui permet d'assumer un rôle de direction. Les compétences suivantes représentent des éléments forts de la formation médicale comme l'esprit de synthèse pour établir un diagnostic ou la prise en compte de l'éthique et des préférences des individus et des groupes dans le choix d'une stratégie d'intervention.

Ces compétences sont utilisables, en tout ou en partie, dans l'exercice d'un médecin spécialiste de Santé Publique.

Les compétences cliniques ne seront pas citées dans ce document. Néanmoins, elles permettent une compréhension plus fine des problèmes de santé et sont de ce fait utiles lors de l'élaboration et l'évaluation d'interventions sur la santé.

### EXPERTISE MÉDICALE

- Fournir une expertise médicale afin de contribuer à la santé des populations
  - Fournir des recommandations écrites et documentées sur une problématique de Santé Publique à la demande d'un professionnel
  - Identifier et répondre aux enjeux éthiques soulevés par une intervention de Santé Publique
  - Utiliser des connaissances médicales dans d'autres situations que le soin, comme une expertise juridique, ou un conseil à une instance de niveau local, régional ou national
- Maintenir des connaissances cliniques, des savoirs faire et des attitudes pertinentes pour la pratique
  - Participer à la formation médicale continue
  - Contribuer à l'amélioration de la santé de la population en intégrant les données scientifiques actuelles
- Faire le bilan complet et approprié d'une question de santé
  - Connaître l'étiologie des maladies, leur physiopathologie, leur évolution, leur pronostic, leurs traitements en l'état actualisé de l'art...
  - Identifier et explorer les questions posées par un sujet de santé, en prenant en compte le contexte et les choix des individus
  - Utiliser des méthodes d'investigation économiquement et éthiquement appropriées
  - Faire preuve d'une capacité de raisonnement pour interpréter et intégrer les données disponibles, dont les connaissances cliniques, et proposer une solution
- Consulter d'autres professionnels, en reconnaissant les limites de sa propre expertise

### COMMUNICATION

- Communiquer : la compétence de communication est au cœur de la relation médecin-malade et de la décision partagée. Le médecin spécialiste de Santé Publique doit savoir communiquer avec l'ensemble des acteurs du monde de la santé dans un rapport de confiance et de décision partagée.
- Développer une relation de confiance, éthique, avec les acteurs du monde de la santé
- Présenter la synthèse d'un ensemble d'informations à des non professionnels
- Faire le compte rendu d'une rencontre

## COLLABORATION

- Participer à des équipes multidisciplinaires
- Travailler avec d'autres professionnels pour prévenir, négocier, et résoudre des conflits interprofessionnels

## GESTION

- Participer à des activités qui contribuent à améliorer l'efficacité du système de santé
- Avoir tout à tour un rôle d'expert, de décideur ou de gestionnaire, en annonçant ses conflits d'intérêt
- Utiliser des ressources limitées de façon adéquate

## DÉFENSE DE LA SANTÉ

- Répondre aux besoins de santé de la communauté
- Identifier les déterminants de santé de la population
- Promouvoir la santé de la population

## DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU

- Évaluer ses pratiques professionnelles
- Se former de manière continue
- Évaluer de façon critique les informations et leurs sources, et les utiliser dans la pratique
- Faciliter l'apprentissage du public, ou d'autres professionnels sur les questions de santé
- Contribuer à la formation et à la diffusion de nouvelles connaissances dans le domaine de la santé

## PROFESSIONNALISME

- Démontrer un engagement fort à la population, à la profession et à la société au travers de valeurs éthiques
- Démontrer un engagement fort à la population, à la profession et à la société au travers de valeurs professionnelles (ordre des médecins)
- Tenir ses engagements professionnels, s'abstenir de mauvaises conduites

Il est possible de préciser la nature des plus-values apportées par les compétences médicales de la formation, qui font du médecin spécialiste de Santé Publique un professionnel à même d'assurer la coordination de projets concernant la santé et les soins. L'apport de cette formation complète se situe à plusieurs niveaux qui sont ceux de l'interface avec les autres médecins spécialistes et autres professionnels de santé intervenant dans le champ de la santé, afin de structurer et de crédibiliser un projet, de repérer et de mettre en place l'équipe multidisciplinaire qui sera nécessaire à sa réalisation dans les règles de l'art, de suivre et de prendre les décisions nécessaires pour que le projet atteigne ses objectifs avec la qualité nécessaire, de faire la synthèse de l'ensemble des informations et de faire une présentation claire, pragmatique et compréhensible par la communauté médicale ou professionnelle concernée tout comme par un public plus large. On peut donc classer cette plus-value dans des actions suivantes.

### 1. Communication au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

La communication avec la communauté médicale n'est possible que si les éléments suivants sont réunis.

- Un langage commun avec une compréhension identique de ce langage.
- Une intégration globale des problèmes en santé et de soins en tenant compte du contexte et en intégrant une réflexion éthique.
- La traduction de ce langage en un langage adapté permettant aux autres acteurs participant aux actions de santé de bien comprendre la problématique et sa signification afin de pouvoir éventuellement exercer leur expertise dans le cadre de la question posée (au sens large) ; la « rétro traduction » étant faite par le médecin de Santé Publique.

### 2. Gestion d'une équipe pluridisciplinaire

Cette gestion, outre la nécessité d'une communication adéquate nécessite la connaissance de base d'un grand nombre de spécialités dans lesquelles le médecin n'est pas forcément un expert, mais pour lesquelles il saura ce qu'elles peuvent apporter au questionnement en santé. C'est un médecin en Santé Publique ayant la formation de base proposée qui est le mieux placé pour définir à un biostatisticien les contraintes « médicales » qui lui permettent de choisir le bon modèle adapté au problème étudié. Il en est de même pour l'intégration du raisonnement économique et les processus de décision s'en déduisant pour que les comparaisons médico-économiques proposées incluent les stratégies médicalement comparables ou des résultats en terme de santé adéquats (comparables entre études). Cette gestion d'une équipe pluridisciplinaire suppose donc une connaissance minimale dans les domaines utiles à la qualité du projet même quand le médecin de santé publique n'a pas à lui seul la compétence suffisante.

### 3. Impact de la spécificité médicale sur les spécialités développées dans d'autres domaines.

La spécificité médicale ou biologique a induit des « vues » nouvelles des spécialités des autres UFR (Unité de Formation et de Recherche) leur donnant ainsi un caractère spécifique qui justifient les préfixes « bio » ou « médico » que l'on accole et que l'on pourrait accoler à ces spécialités « fondamentales ».

Ainsi pour ne prendre que quelques exemples :

- la biostatistique est justifiée par le fait qu'au-delà des outils communs de statistiques ou mathématiques, ce sont des problématiques spécifiques posées par les médecins ou la santé qui justifient le développement de modèles spécifiques répondant à ces questions.
- La bio-informatique est elle-même une spécificité de l'informatique avec une forte composante de biostatistique adaptée au traitement des questions posées par le développement de la génomique ou de la protéomique, mais également la modélisation des données et raisonnements médicaux pour la construction de systèmes d'information performants.
- La gestion de l'information médicale nécessite non seulement une expertise médicale en matière de description des données de santé, mais également aussi bien dans le traitement adapté des grandes bases de données qu'en matière d'aide à la décision médico-économique dans le pilotage des établissements de santé et de systèmes d'offre de soins territorialisés.
- Concernant l'épidémiologie, que le questionnement soit populationnel ou lié aux soins (recherche clinique), l'expertise médicale est un atout indispensable notamment pour prioriser les variables qui doivent intégrer des dispositifs de surveillance ou spécifier des questions de recherche en fonction d'une connaissance fine des mécanismes physiopathologiques sous-jacents, des processus de prise en charge et des facteurs concomitants multiples que la formation médicale aide à identifier.
- La gestion des services de santé bénéficie également de la double compétence du médecin de Santé Publique quand il s'agit d'utiliser les apports des sciences de gestion et des sciences humaines et

sociales à la résolution concrète des problèmes posés par l'adaptation du système de santé à des besoins fortement évolutifs sous contrainte majeure de recherche d'efficacité et l'accompagnement du changement des pratiques cliniques et organisationnelles que cela suppose.

- Dans la plupart de ces décisions qui concernent la décision médicale (liée à la santé des malades ou des bien-portants), le rôle de «chef d'orchestre» d'un médecin de santé publique est la meilleure garantie d'expertiser et de conduire en équipe les actions ou études nécessaires à l'atteinte des objectifs.

## LE TRONC COMMUN DE COMPÉTENCES DU MÉDECIN SPÉCIALISTE DE SANTÉ PUBLIQUE

### COMPÉTENCES :

#### ÉCONOMIE ET GESTION DES SERVICES DE SANTÉ

- Faire le diagnostic d'un problème de santé à partir de la démarche : identification des besoins – description des demandes – description des réponses existantes et de leurs défaillances
- Analyser a priori et a posteriori les risques associés aux soins
- Analyser et cartographier les processus de soins pour en identifier, quantifier et maîtriser le risque
- Priorisation : Opportunité de l'intervention par rapport aux autres problèmes de Santé Publique de la population ou du groupe visé ;
  - Sélectionner la population cible
  - Mettre en adéquation les objectifs de l'intervention et les actions proposées
  - Mettre en adéquation la nouvelle intervention et les interventions déjà en place
- Hiérarchiser les priorités en matière de qualité et de sécurité des soins
- Proposer et entreprendre en collaboration avec les équipes de soins des modifications de pratiques ou d'organisation
- Utiliser, analyser, synthétiser et communiquer les données disponibles en Santé Publique :
  - Analyser des données comptables à des fins de contrôle de gestion
  - Conduire la réalisation de synthèses pouvant être utilisées comme support à l'aide à la décision en santé
  - Évaluer l'implantation et la pertinence (*ex ante*, *ex post*) d'une intervention, d'un programme ou d'un service/structure visant à améliorer l'état de santé d'une population
  - Conduire des analyses médico-économiques de type coût-efficacité, coût-utilité, minimisation des coûts
  - Formaliser et évaluer les pratiques et les organisations dans le cadre de politiques de qualité

#### ÉPIDÉMIOLOGIE, MÉTHODES QUANTITATIVES ET OUTILS INFORMATIQUES

- Concevoir des schémas d'études et modéliser des phénomènes biologiques simples
- Concevoir les études épidémiologiques permettant d'améliorer les connaissances sur la fréquence des maladies et les déterminants de leur apparition, propagation, ou évolution
- Analyser, comprendre, abstraire et modéliser un problème spécifique biomédical sur le plan des données, de l'information et des connaissances
- Recueillir, collecter, traiter, interpréter, diffuser et présenter des données cliniques, biologiques, médico-économiques
- Intégrer l'analyse des données de grande dimension dans les études cliniques et épidémiologiques, dans les domaines de la cancérologie, de l'infectiologie, de l'obésité et plus généralement dans les différents champs de la recherche en Santé Publique
- Coordonner / superviser la réalisation de ces études
- Coordonner les plates-formes d'appui méthodologique, technique et logistique à la recherche clinique pour l'expérimentation médicale et thérapeutique, la validation de méthodes diagnostiques ou pronostiques
- Coordonner les aspects épidémiologiques et statistiques des études, depuis leur conception jusqu'à leur valorisation

---

## SANTÉ COMMUNAUTAIRE

- Identifier les besoins et développer des recommandations / stratégies de communication et d'intervention en promotion de la santé et en prévention
- Suivre l'impact, à l'échelon d'une population, de la mise en place de recommandations en promotion de la santé et en prévention
- Élaborer et mettre en œuvre une intervention, un programme ou une politique visant à améliorer l'état de santé d'une population

---

## SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT

- Identifier et quantifier un risque populationnel aux différents temps : veille, surveillance et alerte
- Détecter précocement la survenue d'une épidémie ou d'une maladie émergente et mettre en place des actions visant à la contrôler
- Connaître les grands principes de gestion des crises
- Identifier et quantifier un risque populationnel : épidémiologie analytique
- Réaliser la surveillance et l'analyse des événements indésirables liés aux soins, y compris les maladies nosocomiales

---

## SCIENCES SOCIALES APPLIQUÉES À LA SANTÉ

- Concevoir et mettre en œuvre des méthodes d'enquête qualitatives pour :
  - Identifier les représentations de la santé d'un groupe ou la culture d'une organisation
  - Analyser le fonctionnement d'une organisation ou d'un groupe
- Discuter les bases éthiques d'une intervention en santé
- Analyser des données démographiques
- Retrouver et analyser des données macro-économiques
- Retrouver et comprendre des textes de loi

## CONNAISSANCES

### ÉCONOMIE ET GESTION DES SERVICES DE SANTÉ

- Connaître l'ensemble des sources de données en santé
- Connaître les principes du management des organisations, et comprendre les concepts d'organisation, de décision et de comportement dans les organisations
  - Connaître l'organisation administrative d'un établissement sanitaire ou social
  - Connaître les principes de la sociologie des organisations
- Connaître les modalités de financement des établissements de santé
- Connaître les concepts de risque, de sécurité, d'erreurs humaines, de causes immédiates et profondes, de barrières de défense
  - Connaître la gestion du risque associé aux soins et ses principes de mise en place
  - Connaître la notion d'événements indésirables associés aux soins (EIS) leur épidémiologie, leurs types, leurs contextes de survenue et leurs modalités de signalement
  - Connaître la réglementation et les outils de la vigilance des produits de santé
  - Connaître les modèles proposés pour expliquer la survenue des erreurs médicales
- Connaître les méthodes d'évaluation et d'amélioration de la qualité
  - Connaître le principe des normes ISO
  - Connaître les appuis actuels d'amélioration de la qualité en France
    - Certification, Paiement à la performance, diffusion publique, EPP, DPC...
  - Connaître les principes d'accréditations et de certification
- Connaître les techniques de modélisation, et de prévision
- Connaître les systèmes d'information et leurs limites
- Connaître les grands principes de la télémédecine et de la télésanté (téléconsultation, téléexpertise, téléformation)
- Connaître les concepts de :
  - Population, communauté ; besoins, demandes, réponses institutionnelles
  - Types d'intervention : action, stratégie, programme, politique
  - Types d'évaluation : évaluation normative, recherche évaluative et recherche-action, évaluation interne, évaluation externe, évaluation réaliste, l'évaluation économique appliquée à la santé
  - Temps de l'évaluation : évaluation de la pertinence, évaluation de l'implantation, évaluation des résultats
- Connaître les critères SMART
- Connaître les critères d'évaluation de la qualité d'une recherche
- Connaître et comprendre les méthodes permettant la comparaison des données en provenance de différents pays
- Connaître et comprendre les méthodes de méta analyse



---

**ÉPIDÉMIOLOGIE, MÉTHODES QUANTITATIVES ET OUTILS INFORMATIQUES**

- Connaître et comprendre les notions de santé et de maladie globalement et dans leurs différentes composantes (physique, mentale, sociale) au niveau individuel, familial et communautaire
- Comprendre les concepts d'état de santé de la population, les déterminants de la santé et des maladies, les facteurs contribuant à la promotion de la santé et à la prévention des maladies
- Connaître et comprendre l'épidémiologie des grandes maladies constituant des problèmes majeurs de Santé Publique à l'échelle du pays et des continents en termes de morbidité, mortalité, transmission...
- Connaître les différences entre études quantitatives et qualitatives
- Connaître les concepts de variabilités biologique et technique
- Connaître les principaux outils de bureautique classiques : traitement de texte, outil de présentation assistée par ordinateur, tableur ; et leurs principales fonctionnalités, ainsi que les règles et outils pour échanger, communiquer et collaborer à distance
- Connaître les principes de conception, de création, de fonctionnement, de gestion et d'interrogation d'une base de données utilisée dans le champ de la santé
- Connaître les phases de développement d'un médicament ou produit de santé
- Connaître le cadre réglementaire et la législation régissant la recherche clinique en France ainsi que le recueil et l'utilisation de bases de données (CPP, AFSSAPS, CNIL)
- Connaître les règles de bonne pratique clinique (BPC)
- Connaître les sources de financement des projets de recherche en santé disponibles (PHRC, STIC...)
- Connaître et comprendre les types d'étude scientifique (littérature grise, littérature blanche), les stratégies de recherche documentaire et leurs outils.
- Connaître les méthodes de lecture critique d'articles et les niveaux de preuve accordés aux résultats d'une étude
- Connaître les principes de la bio-informatique : principaux champs d'application et spécificités des données.
- Connaître les banques de données disponibles sur Internet
- Connaître les méthodes de recueil des données et leurs règles éthiques, les principaux instruments de mesure utilisés, leurs atouts et leurs limites
- Connaître les méthodes d'échantillonnage : buts, méthodes, calcul de la taille de l'échantillon
- Connaître et comprendre les étapes ainsi que les méthodes utilisées à chaque étape des études utilisées en épidémiologie et en recherche clinique : protocole, recrutement, mode de recueil du consentement, recueil des données, analyse des données.
- Connaître et comprendre les types d'études utilisées en épidémiologie et en recherche clinique, les avantages et inconvénients de chacun.
- Connaître et comprendre les types de biais lors de la réalisation des études et les moyens de les éviter.
- Connaître les règles de protection, d'archivage et de confidentialité des données
- Connaître les méthodes informatiques de réorganisation (reformatage) des données
- Connaître les types de variables, et les mesures d'association utilisées en épidémiologie
- Connaître les concepts de risque et de taux, les méthodes d'analyse de la prévalence, de l'incidence, de la mortalité, de la survie
- Connaître le concept d'inférence statistique fréquentiste.
- Connaître les propriétés des distributions discrètes et continues d'utilisation courante.
- Connaître les méthodes classiques d'estimation ponctuelle et par intervalle de confiance
- Connaître les notions de base du calcul des probabilités
- Connaître et comprendre les tests d'hypothèse utilisés en pratique courante, les concepts de risque de première espèce et seconde espèce, de puissance statistique

- Connaître le concept de facteur de confusion, d'interaction statistique, d'analyse ajustée, d'analyse stratifiée.
- Connaître la démarche commune de modélisation ainsi que les principaux modèles utilisés en pratique courante.
- Connaître les principes de causalité, de présomption causale, de niveau de preuve, de validité interne et externe d'une étude
- Connaître les risques et les principes de prise en compte des tests multiples
- Connaître les mesures de performance d'un test diagnostique
- Connaître les méthodes de construction et de validation d'un score pronostique
- Connaître et comprendre les principes des systèmes de surveillance, les différents modes de surveillance des maladies, leurs atouts et leurs limites
- Connaître les règles et standards d'écriture d'un article scientifique, d'un rapport, d'une communication affichée

---

## SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT

- Connaître les principaux termes utilisés en épidémiologie : épidémiologie descriptive, épidémiologie analytique, épidémie, endémie, pandémie, anadémie, incidence/prévalence, taux de morbidité/mortalité/létalité, maladie/infection, réservoir, vecteur, investigation, intervention
- Connaître la démarche de l'épidémiologie descriptive
- Construire, calculer et interpréter les principaux indicateurs épidémiologiques pour décrire la situation d'une maladie selon sa distribution dans la population, son évolution dans le temps et sa répartition dans l'espace et leurs intervalles de confiance
- Comparer les pourcentages de prévalence dans deux populations en recourant à une standardisation
- Connaître la démarche de l'épidémiologie analytique
- Connaître le principe des protocoles exposés/non exposés et cas-témoins et les reconnaître dans une publication
- Construire, calculer et interpréter les principaux indicateurs en épidémiologie analytique (Risque Relatif, Rapport de cotes, association statistique/relation causale, signification statistique/signification biologique) et leurs intervalles de confiance
- Savoir estimer les sensibilités, spécificités et valeurs prédictives d'une méthode de dépistage appliquée à l'échelle individuelle et à celle de groupes d'individus ; en distinguant qualité d'un test et qualité des résultats
- Connaître les causes possibles de variation de qualité d'un test et de qualité d'un résultat
- Connaître les notions de base d'infectiologie en vue de déterminer les conséquences pratiques relatives à la lutte contre la maladie
- Connaître les pathologies liées aux risques professionnels et toxiques

---

## SANTÉ COMMUNAUTAIRE

- Connaître les déterminants de santé et les facteurs de risques de mauvaise santé
- Connaître les déterminants, notamment sanitaires, des inégalités de santé
- Connaître les principaux mécanismes sous-tendant la dégradation de la santé
  - Ex. : tabac, inactivité physique, nutrition...
- Connaître l'épidémiologie des principaux facteurs de risques dans la population générale et leur distribution sociale

- Connaître les priorités actuelles de promotion de la santé en France et en Europe
- Comprendre l'influence de l'industrie sur les facteurs de risques
- Connaître les différentes approches de la prévention
- Connaître les principes de la prévention des maladies infectieuses et de la vaccination
- Connaître les critères de mise en place d'une campagne de dépistage
- Connaître les politiques françaises et européennes en lien avec le style de vie et les facteurs de risques
  - Ex. : Interdiction de fumer dans les lieux publics...
- Connaître les avantages et les principes de la santé communautaire
- Connaître les différents partenaires de la prévention et promotion de la santé
- Savoir éventuellement exercer une activité médicale ciblée sur la prévention dans les domaines de la gynécologie, pédiatrie, infectiologie, psychiatrie, nutrition, gériatrie

---

## SCIENCES SOCIALES APPLIQUÉES À LA SANTÉ

- Connaître les principes de la protection des données individuelles
- Connaître les sources d'informations des documents légaux en Santé et les règles de législations en vigueur en France et en Europe
- Connaître les réformes du système de santé dans les vingt dernières années, en particulier les plus récentes :
  - Loi du 4 mars 2002 (Droit des patients et qualité des soins),
  - Loi de Santé Publique,
  - Loi HPST
- Connaître l'histoire de la Santé Publique en France
- Connaître le contexte politique actuel affectant la santé et ses déterminants
- Connaître les déterminants sociaux des inégalités de santé
- Connaître l'ensemble des politiques régulant la santé
  - Protection sociale...
  - le financement de la santé
  - Comptes de la santé
  - Rémunération des professionnels
  - Financement des établissements
- Savoir comment les politiques de santé sont décidées et mises en place en France
- Connaître l'organisation sanitaire
  - Ambulatoire, hospitalier...
- Connaître les textes réglementaires légaux clefs en Santé Publique
  - Ex. : Loi de Santé Publique, SROS hospitalier et ambulatoire...
- Connaître le principe de la concurrence, des échecs du marché dans le domaine de la santé

## APTITUDES :

## ÉCONOMIE ET GESTION DES SERVICES DE SANTÉ

- Accéder et extraire des données des principales sources de données
- Vérifier la qualité et la validité des données extraites de sources de données
- Analyser et interpréter des données collectées en routine
- Identifier et évaluer les besoins en données de routine
- Identifier, exploiter et adapter des données non disponibles en routine
- Synthétiser et faire des recommandations à partir des données disponibles
- Traduire un problème de Santé Publique en une question de recherche
- Faire le lien entre les données scientifiques et les connaissances théoriques
- Utiliser les résultats de l'évaluation d'un programme de santé pour proposer des améliorations
- Clarifier des problématiques, créer un consensus, et développer des idées traduisibles en actions
- Identifier et faire la synthèse critique de la littérature
- Suggérer des interventions de Santé fondées sur les données disponibles
- Construire une stratégie de recherche de la littérature
- Établir des relations fonctionnelles avec l'ensemble des partenaires des services cliniques, des fonctions support et des Instances
- Porter une gestion de projet dans le périmètre de la mission
- Concevoir et mettre en œuvre un reporting activité/recettes/gestion/qualité de l'information
- Assister, en termes de méthodologie et de mise en œuvre statistiques, les services cliniques dans leurs projets d'activité ou de recherche médicale
- Faire une analyse critique des politiques économiques, des politiques sociales, des politiques sanitaires et de leurs réformes en cours
- Utiliser de manière efficiente les ressources disponibles
- Savoir mettre en œuvre une analyse systémique
- Communiquer une information sur un risque et les moyens de la prévenir
- Communiquer des informations, des bonnes pratiques pour améliorer la qualité des soins
- Définir des standards de qualité
- Faciliter le développement de politique d'organisation et de procédure à partir des recommandations de bonnes pratiques
- Identifier l'impact potentiel d'une intervention, d'un programme, d'une politique sur l'état de santé de la population
- Faire une analyse critique, et proposer des améliorations d'un projet d'intervention, ou de politique de santé
- Fournir une expertise de Santé Publique sur l'élaboration et la mise en place d'une politique de santé
- Identifier les situations nécessitant la mise en place d'une intervention, d'une stratégie ou d'une politique de santé pour améliorer la santé de la population
- Faire la synthèse des données empiriques pour suggérer des interventions pertinentes

---

## ÉPIDÉMIOLOGIE, MÉTHODES QUANTITATIVES ET OUTILS INFORMATIQUES

- Faire le diagnostic d'un problème de Santé Publique dans un contexte donné
- Définir une question de recherche pertinente en fonction du contexte et des connaissances actuelles et identifier le type d'étude approprié
- Identifier les sources de données disponibles pour évaluer une intervention, un programme ou une politique de santé
- Réaliser une recherche documentaire pertinente et efficiente, avec une lecture critique et en évaluant la qualité du document
- Coordonner un projet de recherche, réaliser et gérer les différentes étapes d'une étude, qu'elle soit quantitative ou qualitative en maintenant un haut niveau de qualité : protocole d'étude, demande de financement, plan d'analyse statistique, recueil du consentement, recueil des données, analyse des données, valorisation des résultats
- Contribuer aux réunions de suivi du projet, assurer le suivi du déroulement de l'étude
- Évaluer la qualité de données et les biais possibles
- Réaliser et évaluer une analyse statistique univariée ou multivariée avec un modèle d'analyse adapté
- Analyser les résultats finaux une fois l'étude terminée et l'ensemble des données validées, prendre en compte les biais potentiels
- Estimer les performances d'un test diagnostique
- Évaluer son étude, et évaluer les résultats en fonction des connaissances dans le domaine
- Comparer des données de différents pays
- Rédiger un rapport d'étude scientifique, un article scientifique, une communication affichée
- Préparer et réaliser une communication orale
- Sécuriser et archiver les données.
- Maîtriser les outils informatiques adaptés (logiciels) aux objectifs poursuivis : recueil de données, gestion de données, analyse de données, rédaction de texte, rédaction de communications affichées, de communication orale, diffusion d'information, collaboration...

---

## SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT

- Mesurer et tester les relations entre l'apparition de la maladie et des facteurs ou des indicateurs de risque potentiels
- Définir un plan type d'analyse d'une enquête analytique, analyser et interpréter ses résultats
- Participer efficacement aux différentes étapes d'une enquête épidémiologique portant sur un foyer, un ensemble de foyers ou une région, pour répondre aux besoins de la lutte contre les maladies
- Apporter la contribution épidémiologique aux étapes de préparation, d'exécution et d'évaluation d'un programme de lutte contre une maladie
- Savoir rédiger un rapport d'étude, un article scientifique, une communication orale en protection de la santé
- Présenter les stratégies et les outils de surveillance des maladies infectieuses humaines
- Évaluer une exposition à un toxique
- Évaluer un risque professionnel

---

## SANTÉ COMMUNAUTAIRE

- Contribuer à la mise en place et à l'évaluation de programmes de promotion de la santé
- Identifier, porter et défendre les problèmes de santé de groupes d'individus ou de la population
- Impliquer le public dans les interventions de promotion de la santé
- Développer des outils de promotion de la santé
- Décrire et identifier les besoins de santé de groupes sociaux
- Décrire et identifier les risques de santé principaux de la population
- Décrire et identifier les facteurs biologiques et sociaux impliqués dans la prévention et la promotion de la santé
- Décrire et identifier les principales barrières empêchant un style de vie saine
- Décrire et identifier les principales stratégies pour prendre en charge un problème de Santé Publique
- Décrire et identifier les principales stratégies pour réduire les inégalités de santé
- Savoir rédiger un rapport d'étude, un article scientifique, une communication orale en promotion de la santé

---

## SCIENCES SOCIALES APPLIQUÉES À LA SANTÉ

- Obtenir des informations en économie de la santé
- Chercher la solution optimale dans un contexte d'information limitée, ou de conflit d'intérêts
- Utiliser les concepts d'efficacité, d'équité et de coût d'opportunité
- Transmettre des connaissances scientifiques à un public
- Élaborer, mettre en œuvre, suivre et évaluer un programme de formation
- Soulever des questions éthiques devant un programme, une intervention, une politique de santé
- Mettre en place, et analyser une étude qualitative
- Faire des entretiens semi-directifs
- Trouver les sources d'information permettant de répondre à une question légale en santé
- Savoir utiliser les outils de la démographie

**ATTITUDES :**

- Partager avec des non professionnels des données de Santé Publique
- Travailler dans un esprit d'ouverture et d'adaptabilité aux avancées constantes dans le domaine
- Fédérer l'équipe autour des objectifs de l'évaluation
- Dialoguer et travailler en collaboration multidisciplinaire avec l'ensemble des autres professionnels (statisticiens, biologistes, médecins cliniciens...)
- Comprendre le contexte local et s'adapter
- Travailler en transversalité : exécutif, instances consultatives et techniques, services de soins et médico-techniques, directions fonctionnelles
- Faire preuve d'une capacité affirmée dans le domaine de la diplomatie
- Travailler avec la communauté locale
- Travailler de façon autonome
- Identifier et contacter les partenaires stratégiques pour la mise en place d'un programme de promotion de la santé
- S'informer en premier lieu de l'état actuel des connaissances
- Faire preuve d'une capacité affirmée dans le domaine de la diplomatie
- Avoir de la curiosité
- Avoir le sens de la communication et de l'empathie
- Savoir identifier les conflits d'intérêt et rendre transparents les siens propres

## RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

Le travail réalisé ici correspond aux compétences exigibles de tous médecins spécialistes de Santé Publique pour exercer en pleine responsabilité. Ce travail ne saurait être complet sans la rédaction du référentiel de formation précisant les modalités d'acquisition pour les internes de Santé Publique de ces compétences. Ce référentiel fera l'objet d'un prochain document.



## BIBLIOGRAPHIE

Association of Schools of Public Health in the European Region (ASPHER). Provisional lists of Public Health competencies : European Public Health Core Competencies Programme (EPHCC) for Public Health Education, phase 2. 2008

Calhoun JG, Ramiah K, Weist EM, Shortell SM. Development of a core competency model for the master of public health degree. *Am J Public Health*. 2008 Sep;98(9):1598-607

Commission of the European communities. Green paper on the European workforce for health, Brussels, 2008

Conseil National de l'ordre des Médecins : Le médecin du département d'information médicale dans les établissements de santé. Réglementation et déontologie. Masson, Paris, 2000

Frank, JR. (Ed). 2005. The CanMEDS 2005 physician competency framework. Better standards. Better physicians. Better care. Ottawa : The Royal College of Physicians and Surgeons of Canada.

J. Frenkiel : Information médicale et T2A : performance et professionnalisation. *Finances Hospitalières*, octobre 2010 n° 41, 4-7 et novembre 2010 n°42 (sous presse)

P.Caspar et P. Carré (dir) *Traité des sciences et des techniques de la formation* 2<sup>e</sup> édition, Paris, DUNOD, 2004.

Public Health Agency of Canada. Core Competencies for Public Health in Canada : Release 1.0, 2007. Available at [http://www.phac-aspc.gc.ca/core\\_competencies](http://www.phac-aspc.gc.ca/core_competencies)

Public Health Ressource Unit (PHRU). Public Health Skills and Career Framework, Multidisciplinary/multi-agency/multi-professional., 2008. Available at <http://www.phru.nhs.uk>

The Council on Linkages Between Academia and Public Health. Practice Core Competencies for Public Health Professionals, 2010. Available at [www.phf.org/link](http://www.phf.org/link)

UEMS section for Public Health. EMS European List of Competencies for Medical Specialists in Public Health. 2001. Available at <http://admin.uems.net/uploadedfiles/869.doc>

Westerling R. The harmonization of the medical specialty in Public health in the EU countries – a challenge for the profession. *Eur J Public Health* 2009;19:230-2

## ANNEXES

### ANNEXE 1 : EXEMPLES ET COMPÉTENCES NECESSAIRES DANS CERTAINS DOMAINES D'ACTIVITE :

#### BIO-INFORMATIQUE

##### CONNAISSANCES

- Connaître les différentes méthodes de recueil des données, les principaux instruments de mesure utilisés, leurs atouts et leurs limites
- Connaître les principales méthodes d'extraction et de réorganisation (formatage) des données issues des principales sources de données pour les adapter à un traitement. Connaître les langages informatiques d'écriture des scripts correspondants
- Connaître les différentes techniques d'analyse du génome
- Connaître les différentes techniques d'analyse du transcriptome (EST, SAGE, puces à ADN ...)
- Connaître les différentes techniques d'analyse du protéome
- Connaître les concepts de base de l'évolution moléculaire et les avancées actuelles
- Connaître les principales méthodes d'alignement de séquences
- Connaître les concepts de base en phylogénie ainsi que les méthodes de reconstruction phylogénétique
- Connaître les principales méthodes d'estimation des distances évolutives
- Connaître les principes d'annotation structurale et fonctionnelle des génomes
- Connaître les différentes techniques d'analyse des réarrangements génomiques
- Connaître les spécificités des méthodes d'inférence statistique pour l'analyse des données de grande dimension

##### APTITUDES

- Interpréter et discuter les résultats d'une étude en génomique
- Interpréter et discuter les résultats d'une étude en transcriptomique
- Interpréter et discuter les résultats d'une étude en protéomique
- Formaliser les résultats, leur interprétation et leur discussion sous forme d'un rapport d'étude accessible à des non spécialistes du domaine

---

## BIostatistique

---

### CONNAISSANCES

- Connaître les propriétés des modèles statistiques usuels et leurs principes d'utilisation :
  - Modèles déterministes et modèles stochastiques
  - Modèles linéaires et modèles linéaires généralisés
  - Modèles de survie paramétriques, semi-paramétriques, de survie relative, modèles à risques concurrents, modèles de guérison
  - Modèles linéaires et non linéaires à effets mixtes, modèles à classes latentes
  - Modèles graphiques
- Connaître les particularités de la modélisation statistique dans les domaines :
  - De l'épidémiologie
  - De la recherche clinique (schémas adaptatifs d'essais cliniques, estimation de valeurs « seuil » de biomarqueurs)
  - De la pharmacologie (modèle PK-PD des populations)
  - De la biologie, de la génétique
  - De l'imagerie médicale
  - De l'économie de la santé
  - De l'analyse de la décision médicale (analyse des utilités)
- Connaître le concept d'inférence statistique bayésienne
- Connaître des algorithmes de base utilisant des simulations de Monte-Carlo par chaînes de Markov : échantillonneur de Gibbs, algorithme de Metropolis-Hastings
- Savoir intégrer les modèles conceptuels et de mesure
- Connaître la méthodologie d'analyse des données de grande dimension en biologie (transcriptome, protéome, génome, métabolome) et en imagerie (images numériques, imagerie fonctionnelle)
- Connaître les méthodes de prise en compte de l'optimisme des modèles de sélection de variables (pénalisation, rétrécissement)
- Connaître les schémas d'études et les méthodes statistiques d'estimation des propriétés prédictives des modèles

---

### APTITUDES

- Concevoir des développements méthodologiques et de nouvelles méthodes d'analyse en présence de données de grandes dimensions permettant de s'adapter aux évolutions des questions de recherche, aux innovations testées et aux données recueillies
- Réaliser l'analyse statistique d'une étude pronostique
- Réaliser l'analyse statistique d'une étude pharmacologique
- Réaliser l'analyse statistique d'une étude d'identification de biomarqueurs (transcriptome, protéome, génome, métabolome)
- Réaliser l'analyse statistique d'une étude génétique
- Réaliser l'analyse statistique d'une étude prenant en compte des données d'imagerie
- Réaliser l'analyse statistique d'une étude en économie de la santé
- Réaliser la modélisation d'une étude d'analyse de la décision médicale

---

## ÉPIDÉMIOLOGIE

---

### CONNAISSANCES

- Connaître et comprendre les principes et les spécificités de l'épidémiologie des maladies chroniques, des handicaps
- Connaître et comprendre les principes et les spécificités de l'épidémiologie génétique
- Connaître et comprendre les principes et les spécificités de l'épidémiologie nutritionnelle
- Connaître et comprendre les principes et les spécificités de l'épidémiologie professionnelle et environnementale

---

### APTITUDES

- Réaliser une méta-analyse
- Évaluer un système de surveillance
- Mettre sur place un système de surveillance répondant aux normes de qualité

---

## ÉVALUATION DES INTERVENTIONS, PROGRAMMES OU SERVICES D'UNE POLITIQUE VISANT À AMÉLIORER L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION

---

### CONNAISSANCES :

- Connaître les différents outils de mesures des états de santé
  - Indicateurs de mortalité, morbidité, incapacité, qualité de vie...
- Connaître les méthodes d'analyse économique
  - Analyse d'impact budgétaire
  - Analyse de l'efficacité : coût-efficacité, coût-utilité, coût-bénéfice
- Connaître les méthodes d'évaluation qualitative en santé, en particulier les méthodes d'enquêtes sociologiques (en population, dans les organisations)

### APTITUDES

- Faire des entretiens semi-directifs
- Trouver, utiliser ou développer des indicateurs en rapport avec une question de Santé Publique
- Utiliser des instruments de mesure des états de santé
- Écrire un protocole d'évaluation normative, de recherche évaluative
- Réaliser une analyse coût-efficacité, coût-utilité

---

## INFORMATION MEDICALE

---

### CONNAISSANCES

- Connaître l'architecture, les principaux éléments et les principales fonctionnalités du système d'information d'un établissement de santé
- Connaître les modalités techniques de mise en œuvre et d'exploitation d'une base de données
- Connaître les outils courants d'exploitation de bases de données et de reporting (BO, SAS, SQL...)
- Connaître le modèle de l'Étude nationale commune de coûts (ENCC) et le périmètre dont la mise en œuvre incombe aux services chargés de l'Information médicale
- Connaître le principe et les modalités d'une démarche d'amélioration continue de la qualité, d'une démarche d'Assurance qualité, d'une normalisation ISO
- Connaître les principes et les modalités de mise en œuvre de la normalisation des pratiques et de la protocolisation dans le domaine de l'Information médicale

---

### APTITUDES

- Élaborer un projet relatif à la gestion de l'information médicale et le promouvoir au sein de l'établissement
- Contribuer à assurer la sécurité et la confidentialité des informations médicales du patient
  - Procédures
  - Règlement intérieur
  - Contrôles *a priori* des interfaces de l'établissement
- Contribuer à assurer la qualité des données d'identification du patient et de son circuit au sein de l'établissement (identitovigilance, mouvemento-vigilance)
- Élaborer et déployer, en concertation, les méthodes adaptées au contexte en matière de production et de qualité de l'information médicale
  - Organisation rationnelle de la production
  - Protocolisation du codage, assurant notamment sa justesse descriptive et sa performance économique en respectant sa conformité juridique
  - Normalisation en amont des éléments de preuve : dossier du patient, synthèses médicales
  - Suivi de production sur la base d'indicateurs et d'actions correctrices prédéfinies
- Maîtriser la chaîne technique de recueil des données PMSI (données codées, DMI, molécules onéreuses...)
- Maîtriser la chaîne technique de transmission des données PMSI à la Tutelle
- Élaborer et exploiter techniquement une base de données ou un infocentre
- Élaborer, en concertation, les indicateurs pertinents en matière d'activité, gestion, recettes, qualité de l'information
- Procéder, à la demande, à toute forme de statistique et d'analyse dans les domaines suivants : activité, prospective et projets, analyse stratégique, analyses médico-économiques
- Apporter une expertise dans la normalisation et la performance des activités médicales, notamment :
  - Dans le domaine de l'hospitalisation ambulatoire (circulaire frontière)
  - Dans l'optimisation économique de l'utilisation des infrastructures d'hospitalisation
  - Dans les projets d'activité médicale

- Mettre en œuvre au sein du système de gestion documentaire de l'établissement une veille documentaire et une mise à jour permanente des référentiels réglementaires et techniques (incluant les nomenclatures)
- Maîtriser en concertation l'organisation et la mise en œuvre des contrôles qualité diligentés par l'Assurance maladie : politique préventive, préparation technique, analyse contradictoire, restitution, actions correctrices
- Participer à la production des données de la comptabilité analytique (dépenses au patient, norme ENCC) et participer, en partenariat avec le Contrôle de gestion, à son exploitation aux fins de gestion
- Participer à l'élaboration du Schéma directeur du système d'information, contribuer à sa mise en œuvre et à son évaluation
- Assister, en termes de méthodologie et de mise en œuvre statistiques, les services cliniques dans leurs projets d'activité ou de recherche médicale
- Organiser la formation des acteurs de l'information médicale, incluant l'élaboration des supports pédagogiques
- Participer au déploiement de la culture de gestion médicalisée et à ses méthodes dans l'établissement

---

## INFORMATIQUE MEDICALE

---

### CONNAISSANCES

---

#### INFORMATIQUE MÉDICALE

- Connaître l'existence, la nature et la structure des grandes ressources terminologiques pour la représentation et le codage de l'information en Santé (MeSH, CIM10, SNOMED, CISP2, CIF, MEDDRA, LOINC, ATC, CCAM)
- Connaître les principes de l'indexation des sources de connaissances en Santé (modèles de métadonnées, taxonomies)
- Connaître la structure du MeSH
- Connaître l'existence et les fonctionnalités des moteurs de recherche spécialisés en Santé (Ex. : PubMed, CISMeF)
- Connaître les différentes stratégies de recherche documentaire en Santé
- Connaître les principes de constitution et la nature du contenu des bases médicaments et le processus d'agrément de ces bases
- Connaître les principaux critères d'évaluation de la qualité des informations de santé sur le Web et la certification HON

---

#### SYSTÈMES D'INFORMATION EN SANTE

- Savoir expliquer ce qu'est un système d'information en Santé
- Connaître l'existence et les principes des processus et référentiels d'interopérabilité pour la représentation des données-patient dans un système d'information de santé
- Connaître les différents types de dossier patient informatisé en Santé, leurs principes et leur structure (dossier du médecin généraliste, dossier du spécialiste libéral, dossier hospitalier, dossier dans un réseau de soins, dossiers régionaux, dossier pharmaceutique, dossier image, dossier géré par le patient, dossier en maïeutique, dossier en Odontologie...)
- Connaître les objectifs, la structure et les aspects réglementaires du Dossier Médical Personnel (DMP)
- Connaître les objectifs, l'architecture, les fonctionnalités et les principes d'évaluation des Systèmes d'Information Hospitaliers (volet suivi clinique, volet décisionnel, volet vigilances/risques)
- Connaître les enjeux les principes d'analyse et de mise en œuvre d'un système de management de la sécurité de l'information médicale
- Connaître le principe et les modalités d'une démarche d'amélioration continue de la qualité, d'une démarche d'Assurance qualité, d'une normalisation ISO en Santé
- Connaître les principaux aspects méthodologiques et techniques pour la construction, l'exploitation et la maintenance d'une base de données en Santé (soins, recherche clinique, analyse géographique environnementale)
- Connaître les principales fonctionnalités des logiciels de gestion de cabinet médical

---

#### AIDE À LA DÉCISION EN SANTE

- Connaître les principes fonctionnels sur lesquels reposent les aides à la décision en santé
- Connaître les différentes approches méthodologiques sur lesquelles reposent les logiciels d'aide au diagnostic médical
- Connaître les principales fonctionnalités et les limites de modules logiciels d'aide à la sécurisation de l'ordonnance médicamenteuse



- Connaître les différentes approches pour l'implémentation des guides de bonnes pratiques cliniques

#### E-SANTE

---

- Connaître la nature des principales ressources en Santé pour le citoyen sur Internet
- Connaître les architectures organisationnelles, fonctionnelles et techniques des applications professionnelles et grand public de la e Santé (télémédecine - téléexpertise - télésurveillance médicale - téléassistance médicale - téléconsultation - téléformation, technologies au service de la santé à domicile et pour l'autonomie)
- Connaître les principes et l'intérêt de l'informatique médicale translationnelle
- Connaître les principaux aspects juridiques, éthiques, organisationnels et technologiques de sécurité et de sécurisation des données de Santé informatisées (bases de données, échanges de données)

---

#### APTITUDES (NON EXHAUSTIVES)

- Savoir utiliser les fonctionnalités avancées des moteurs de recherche bibliographique en Santé
- Savoir formaliser et structurer une recherche bibliographique, une revue de littérature, à des fins décisionnelles ou de veille bibliographique avec des requêtes adaptées et ciblées
- Pouvoir servir de conseil pour une étude en matière de confidentialité, de sécurité et d'éthique d'utilisation des données patient (à usage individuel ou collectif pour une enquête par exemple)
- Savoir choisir les référentiels terminologiques candidats pour représenter des données médicales spécifiques
- Savoir faire l'analyse critique de l'architecture, de l'interface utilisateur et de l'utilisabilité d'un dossier médical informatisé
- Savoir faire une analyse critique d'un logiciel d'aide au diagnostic médical
- Savoir faire une analyse critique d'un logiciel d'aide à la stratégie thérapeutique
- Savoir apprécier la qualité des sites santé sur le Web
- Savoir conduire une démarche d'analyse des besoins auprès d'utilisateurs métier en Santé
- Pouvoir aider à concevoir et à mettre en place une nouvelle base de données en Santé
- Savoir évaluer les risques d'un projet de système d'information en santé
- Savoir évaluer l'impact de l'utilisation d'un système d'information clinique

---

## ORGANISATION ET GESTION DES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES ET MEDICO-SOCIAUX

---

### CONNAISSANCES

- Connaître les principes de la sociologie des organisations
- Connaître la réglementation des relations de travail
  - Grandes conventions collectives du secteur.
  - Statut de la fonction publique hospitalière et territoriale.
  - Politique de rémunération dans les organisations sanitaires.
- Connaître le principe de l'analyse financière des organisations sanitaires
  - Réformes dans le financement
  - Mécanismes financiers fondamentaux
  - Contrôle de la performance : définitions, principes et enjeux de la performance
  - Introduction à la comptabilité de gestion et à la démarche budgétaire
  - Outils de pilotage :
    - Indicateurs : définitions, méthodes de construction, conséquences de leur mise en place sur l'organisation,
    - Tableaux de bord : description et analyse critique des TDB (financiers, cliniques...)
  - La gestion à long terme, les plans de financement
- Connaître les principes du management de la qualité et de la gestion des risques
  - Définition, principes et enjeux des démarches d'évaluation et d'amélioration continue de la qualité dans les organisations sanitaires
  - Outils de mesure et de pilotage des démarches qualité : création d'indicateurs, propriétés des indicateurs, tableau de bord qualité
  - Procédures d'évaluation externe des démarches qualité : les organismes d'évaluation externe, les référentiels, les modalités de certification des établissements (HAS), d'accréditation des personnels (EPP) et des services (de biologie par exemple avec l'accréditation COFRAC)
  - Gestion des risques dans les organisations sanitaires : principes, définition des risques, gestion préventive et corrective, gestion de crise
- Connaître les techniques managériales dans les organisations sanitaires :
  - Connaissances fondamentales des techniques managériales
  - Percevoir les différents styles de management
  - Techniques de communication
  - Facteurs de motivation
- Connaître les méthodes de conduite de projet :
  - Introduction à la conduite de projet : définir les différents types de projet et les outils de conduite de ces projets
  - Pilotage de projet : étapes clés et conditions de réussite
  - Planification et mise sous contrôle du déroulement du projet
  - Enjeux humains, organisationnels et politiques spécifiques au management de projet

---

### APTITUDES

- Maîtriser des instruments de gestion, spécifiques aux organisations sanitaires
  - Pilotage financier (budget EPRD, tableau de bord, calcul de coûts...), CREA, TCCM,...

- Conduite organisationnelle (projet d'établissement et stratégie, démarche qualité et d'évaluation, audit de structures...)
- Management des ressources humaines (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, animation d'équipes, respect de la réglementation du travail...)
- Faire le diagnostic financier :
  - Analyse de l'activité et des performances de la structure
  - Réflexion sur le choix des indicateurs
  - Exploitation des bilans, l'analyse des équilibres financiers
  - Synthèse sur le tableau de bord des indicateurs financiers
  - Méthodologie de l'analyse des risques financiers

---

## POLITIQUES DE SANTÉ

---

### CONNAISSANCES

- Connaître l'ensemble des politiques affectant la santé et ses déterminants
- Connaître l'organisation du système de santé en Europe et dans le monde
- Connaître l'évolution des politiques de Santé Publique en France et en Europe
- Connaître l'évolution des services de soins en France et en Europe
- Connaître les principales théories en économie de la santé
  - Théorie de l'assurance, demande induite...

---

### APTITUDES

- Interpréter des indices économiques
- Analyser la structure et le fonctionnement d'un système de santé d'un point de vue économique, organisationnel et politique
- Faire le lien entre connaissance scientifique et application politique
- Analyser les constituants de la demande et de la production de soins
- Faire l'analyse critique d'une réponse à un défi de Santé Publique
- Mettre en place une intervention, une stratégie ou une politique de santé : de la politique à la pratique
- Identifier une action de Santé Publique appropriée à partir de données de surveillance

---

## PROMOTION DE LA SANTÉ

---

### CONNAISSANCES :

- Connaître le principe du marketing social
- Connaître les concepts d'empowerment, de capital social, de capacity building...
- Comprendre la dimension culturelle dans la promotion de la santé
- Connaître les modèles théoriques comportementaux
  - Health belief model, social learning theory...

### APTITUDES :

- Mettre en place l'infrastructure et les processus nécessaires pour conduire un programme de promotion de la santé
- Construire et mettre en place un programme de prévention
- Construire et mettre en place un programme de promotion de la santé
- Fournir une expertise sur l'impact des politiques sur la santé
  - Ex. : politique agricole...

---

## QUALITE ET SECURITE DES SOINS

---

### CONNAISSANCES

Ce sont celles, approfondies, requises pour l'économie et la gestion des services de santé

- Connaître les principes, les méthodes et les outils d'amélioration continue de la qualité
  - Roue de Deming, méthode des Six Sigma, AMDEC, HACCP, Maîtrise Statistique des Processus appliquée aux processus de soins
- Connaître le principe de la diffusion publique des résultats de qualité
- Connaître le principe du paiement à la performance des résultats de qualité

---

### APTITUDES

Ce sont celles, approfondies, du tronc commun pour l'économie et la gestion des services de santé

- Surveiller en routine les événements indésirables
- Mettre en place et suivre un système de déclaration volontaire des événements indésirables
- Identifier un incident, analyser ses causes et proposer une solution
- Conduire un auditer des pratiques cliniques avec des méthodes appropriées
- Évaluer la qualité en routine, et identifier les sources d'amélioration
- Mettre en place et suivre les revues de morbi-mortalité
- Concevoir, mettre en oeuvre, suivre et évaluer un dispositif d'actions correctrices
- Le sens de la communication, l'empathie et une compétence médicale importante ainsi qu'une connaissance du fonctionnement du milieu hospitalier sont nécessaires. Un exercice médical minimal est apprécié.

---

## RECHERCHE CLINIQUE

---

### CONNAISSANCES

- Connaître les schémas d'études complexes et les analyses de données de santé à multiples dimensions
- Connaître le cadre réglementaire et la législation régissant la recherche clinique dans d'autres pays ainsi que le recueil et l'utilisation de bases de données
- Comprendre les spécificités de réalisation d'une étude en fonction des contextes locaux
- Connaître les spécificités de la recherche clinique en pédiatrie (PIP) et en oncologie
- Connaître la législation pour le dépôt d'un brevet
- Connaître les différentes phases spécifiques de l'élaboration d'un nouveau test diagnostique ou pronostique

### APTITUDES

- Rédiger un dossier réglementaire
- Rédiger un dossier d'appel à financement
- Rédiger une notice d'information consentement destinée aux patients
- Rédiger et valider un cahier d'observation pour le recueil des données
- Réaliser un recueil de données, soit à partir du dossier médical soit directement en entretien avec un patient
- Réaliser une méta-analyse

## ANNEXE 2 – CLASSIFICATION DES COMPÉTENCES DE SANTÉ PUBLIQUE DANS LE MONDE

La Public Health Association<sup>10</sup>, une association américaine à but non lucratif a proposé le classement suivant :

- Analytical/Assessment Skills
- Policy Development/Program Planning Skills
- Communication Skills
- Cultural Competency Skills
- Community Dimensions of Practice Skills
- Public Health Sciences Skills
- Financial Planning and Management Skills
- Leadership and Systems Thinking Skills

La Public Health Agency du Canada<sup>11</sup> a, quant à elle, propose le classement suivant :

- Public Health Sciences
- Assessment and Analysis
- Policy & Program Planning, Implementation & Evaluation
- Partnerships, Collaboration and Advocacy
- Diversity and Inclusiveness
- Communication
- Leadership

L'association of Schools of Public Health<sup>12</sup> américaine propose une classification séparée en compétence disciplinaire et transdisciplinaire :

- Discipline-specific Competencies
  - Biostatistics
  - Environmental Health Sciences
  - Epidemiology
  - Health Policy and Management
  - Social and Behavioral Sciences
- Interdisciplinary/Cross-cutting Competencies
  - Communication and Informatics
  - Diversity and Culture
  - Leadership
  - Public Health Biology
  - Professionalism
  - Program Planning
  - Systems Thinking

L'ASPHER, l'association Européen des écoles de Santé Publique propose une autre classification :

---

<sup>10</sup> <http://www.phf.org>

<sup>11</sup> [www.phac-aspc.gc.ca](http://www.phac-aspc.gc.ca)

<sup>12</sup> <http://www.asph.org>



- Methods in Public Health
- Social environment and health
- Physical, chemical and biological environment and health
- Health policy, organization, management and economics
- Health promotion and disease prevention
- Cross-sectional themes, including strategy making, ethics, other themes

L'UEMS<sup>13</sup>, qui regroupe les médecins spécialistes au niveau Européen propose la liste suivante :

- Advocacy
- Audit
- Communicable diseases
- Communication skills
- Computing skills
- Environmental health
- Epidemiology
- Health need assessment
- Health promotion
- Information
- Management skills
- Organization of health care
- Outcomes assessment
- Prioritization
- Professional development
- Professional
- Quality
- Research methods
- Sociology

Skill for Health<sup>14</sup>, une agence anglaise spécialisé dans la définition des compétences dans le domaine de la santé, propose la classification suivante pour la Santé Publique :

- Core Competencies
  - Surveillance and assessment of the population's health and well-being
  - Assessing the evidence of effectiveness of health, healthcare and health related interventions, programs and services
  - Policy and strategy development and implementation
  - Leadership and collaborative working for health and wellbeing
- Defined Competencies
  - Health improvement
  - Health protection
  - Public health intelligence
  - Academic public health
  - Health and social care quality

---

<sup>13</sup> <http://www.uems.net/>

<sup>14</sup> [www.skillsforhealth.org.uk](http://www.skillsforhealth.org.uk)